

St Gilles Gillis



**Le répertoire
des crèches de
Saint- Gilles**

Edition de juillet 2019

Service de la Petite enfance

Responsable du Service : Frédéric MORLEGHEM

02/536 17 82

Email : fmorleghem@stgilles.brussels

02/563.11.48

Inscriptions centralisées

Permanence inscription : mardi de 15h à 18h à l'hôtel de ville

39 place Van Meenen

Contact : Zeineb BOUZOUMITA

02/536.02.31

Email : zbouzoumita@stgilles.brussels

Attestations de vaccinations

02/536.03.83

255 chaussée de Waterloo

Contact: Sabrina HURDEBISE

Email : shurdebise@stgilles.brussels

Table des matières

Edito	5
Inscriptions en crèche communale	
1. Procédure d'inscription.....	6
2. Finalité spécifique et critères de priorité à l'admission	7
3. Renseignements pratiques.....	8
Crèches & haltes-accueils	
1. Crèches communales.....	9
2. ASBL partenaire de la commune.....	12
3. Autres structures privées.....	13
4. Nederlandse privé onthaalruimten.....	16
Consultations ONE	
1. Consultation prénatale.....	17
2. Consultations pour enfants.....	17
Consultation Kind et Gezin	18
Gezinsbond	18
Ontmoetingsplaats en activiteiten voor kleine kinderen	18
Service de garded'enfants malades	19
Espace de rencontre et lieux d'activités pour les tout-petits	20
Liens utiles	22

EDITO

Une de nos principales préoccupations est d'optimiser les places d'accueil en crèche.

Fréquenter une crèche constitue une phase de développement et de sociabilisation essentielle pour les enfants. Les bambins y côtoient d'autres enfants et des adultes dès leur plus jeune âge, ce qui facilite leur futur parcours social et scolaire.

En dix ans, Saint-Gilles a considérablement augmenté le nombre de crèches et de haltes-accueils.

Nous avons ouvert 130 nouvelles places en 2015-2017, auxquelles il faut ajouter à l'horizon 2019 les 149 places supplémentaires du projet « Ecam », dont les travaux ont commencé en mai 2017.

Il nous a paru intéressant d'éditer un répertoire de toutes les structures « petite enfance » installées sur le territoire de notre commune : les crèches publiques et privées mais aussi les consultations de nourrissons et les associations actives dans le domaine de la petite enfance.

Cet outil permettra à chacun d'identifier plus facilement les structures présentes dans son quartier.

Nous y expliquons également la procédure d'inscription sur la liste d'attente de nos crèches communales et asbl partenaires, qui permet de gérer équitablement les demandes, et d'éviter aux parents de se déplacer dans différents lieux d'accueil pour s'inscrire.

Ce répertoire est évolutif. Il sera adapté régulièrement pour que le citoyen soit informé des ouvertures de nouveaux services.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Charles PICQUÉ
Bourgmestre

Yasmina NEKHOUL
Echevine de la Petite Enfance

INSCRIPTION EN CRECHE COMMUNALE

1. Procédure d'inscription

Les inscriptions sur la liste d'attente des crèches communales et du Réseau saint-gillois des mini-crèches à vocation sociale et parentale se font tous les mardis, de 15h à 18h, à notre permanence située à l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée.

La liste d'attente est centralisée. Les familles sont inscrites pour l'ensemble des crèches et haltes-accueils gérées par la commune ou ses partenaires. Les parents ont la possibilité d'émettre un choix de crèche préférentiel.

Vous pouvez inscrire votre enfant sur notre liste d'attente à partir du début du 4^{ème} mois de grossesse. Vous devez pour cela nous fournir un certificat médical attestant que la grossesse a entamé son 4^{ème} mois.

Un courrier assorti d'un talon-réponse vous sera envoyé endéans le mois qui suit votre inscription, afin que vous confirmiez votre demande. Si votre enfant n'était pas encore né lors de l'inscription, vous avez un mois après sa naissance pour confirmer votre inscription.

Si votre enfant était déjà né au moment de l'inscription, vous avez un mois à partir de l'inscription pour la confirmer.

Pour cela, vous devez renvoyer le talon-réponse à l'adresse suivante:

Administration communale de Saint-Gilles
Service Petite enfance
Place Maurice Van Meenen, 39
1060 Saint-Gilles

Votre inscription en liste d'attente sera définitive lorsque nous aurons reçu votre talon-réponse dans les délais, dûment complété et signé. A défaut, vous ne figurerez plus sur la liste d'attente.

Un accusé de réception vous sera envoyé et nous reviendrons vers vous dès qu'une place au sein de nos crèches sera disponible pour votre enfant.

Les familles sont inscrites suivant la date de leur inscription et dans la tranche d'âge correspondant à l'enfant. Les places sont attribuées selon les tranches d'âges disponibles dans les crèches. De manière générale, les rentrées des enfants en crèche correspondent avec les rentrées scolaires.

2. Finalité spécifique, critères de priorité à l'admission et accessibilité

Extrait du règlement d'ordre intérieur des crèches communales tel qu'adopté par le Conseil Communal du 17 décembre 2015 et approuvé par l'ONE :

Le milieu d'accueil a essentiellement été créé dans le but spécifique d'accueillir les enfants domiciliés sur le territoire de la Commune de Saint-Gilles. Cette spécificité se base sur des critères impersonnel, objectif et justifié par l'intérêt général, conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination. Peuvent accéder en priorité au milieu d'accueil, toujours dans le respect des principes d'égalité et de non-discrimination, les enfants saint-gillois dont au moins un des parents travaille.

Nos critères de priorité ne peuvent être confondus avec des critères d'exclusivité à l'admission ou des critères d'exclusion en cours d'accueil.

Conformément à la réglementation en vigueur, le milieu d'accueil prévoit, en fonction des tranches d'âges disponibles de réserver 10 % de sa capacité totale en vue de répondre aux besoins d'accueil résultant des situations particulières :

- Accueil d'un enfant ayant un lien de parenté (fraternité) avec un autre enfant inscrit, ou jumeaux;
- Accueil d'un enfant dont les parents font face à des problèmes sociaux, psychologiques ou physiques importants ;
- Sur proposition d'un service SOS-Enfants ou sur décision judiciaire ;
- Enfants confiés en adoption (difficulté vécue par les parents quant à prévoir la date d'arrivée de l'enfant) ;
- Protection de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Pour les situations d'urgence, les modalités d'inscription seront adaptées à la situation en veillant au mieux à respecter les modalités classiques reprises ci-dessus.

3. Renseignements pratiques

- Les crèches communales sont ouvertes de 7h à 18h, du lundi au vendredi, tous les jours de l'année sauf les jours fériés, les jours de congés légaux, les ponts accordés par l'administration communale et les journées pédagogiques consacrées à la formation du personnel.

Il est demandé d'arriver pour 9h au plus tard le matin et de venir rechercher son enfant pour 17h45 maximum.

- Les parents s'engagent à faire vacciner leur enfant ou à donner l'autorisation au médecin de la consultation pour enfants de l'ONE de pratiquer les vaccinations selon le schéma préconisé par l'ONE, conformément à celui élaboré par la Communauté française.

- Les repas sont fournis par le milieu d'accueil dans les crèches subsidiées par l'ONE. Aucune alimentation extérieure ne peut être acceptée dans notre milieu d'accueil, excepté le lait maternel qui peut être fourni par les parents. Les exigences alimentaires d'ordre médical sont bien évidemment respectées si elles sont motivées par un avis médical.

CRÈCHES & HALTES-ACCUEILS

1. Crèches communales

Les crèches communales accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans.

Si chaque crèche est différente par la taille, l'orientation pédagogique est la même dans chaque milieu d'accueil.

Inspirée de Dolto-Loczy, elle se base sur le respect du rythme de l'enfant et de ses besoins tout en recherchant l'équilibre entre ses besoins propres et les spécificités de la vie en collectivité.

Les enfants sont répartis en groupes d'âge homogène et accompagnés par une puéricultrice de référence tout au long de leur séjour en crèche.

La relation avec les parents se veut respectueuse des convictions de chacun tout en étant consciente des contraintes inhérentes à une collectivité.

- Crèche Jourdan (ONE)

58 a, rue Guillaume Tell – 1060 Saint-Gilles

Contact :

Fernanda LAZZARO - flazzaro@stgilles.irisnet.be

02/536 03 41

Médiatrice UWINGABIYE - muwingabiye@stgilles.brussels

02/536 03 99

Ouvert : de 7h00 à 18h00

Capacité : 79 enfants

- Crèche Les Bengalis (ONE)

11, rue de la Rhétorique – 1060 Saint-Gilles

Contact :

Lence ANASTASOVA - lanastasova@stgilles.brussels

02/536 03 59

Mélanie LECLERCQ - mleclercq@stgilles.brussels

02/537 2493

Ouvert : de 7h00 à 18h00

Capacité : 54 enfants

- Crèche Marie Janson (ONE)

02/536 02 95

61, rue de la Source – 1060 Saint-Gilles

Contact :

Vanessa BRAHY - vbrahy@stgilles.brussels

Ouvert : de 7h00 à 18h00

Capacité : 30 enfants

- Crèche Les Bambins du Coin (ONE)

02/536 03 50

5, place des Héros – 1060 Saint-Gilles

Contact :

Montserrat DIAZ SERRANO - mdiazserrano@stgilles.brussels

Najlae BOULANOUAR - nboulanouar@stgilles.brussels
Ouvert : de 7h00 à 18h00
Capacité : 30 enfants

- Crèche Isabelle Blume (ONE) 02/852 71 04
47, rue d'Angleterre – 1060 Saint-Gilles

Contact :
Fatima FIGUA - ffigua@stgilles.brussels
Imane AYADI – iayadi@stgilles.brussels
Ouvert : de 7h00 à 18h00
Capacité : 21 enfants

- Crèche Albert Eylembosch (ONE) 0491/86.57.39
38, rue Fernand Bernier – 1060 Saint-Gilles

Contact :
Valérie GHEKIERE - vghekiere@stgilles.brussels
Mohamed BAKKALI-TAHIRI - mbakkalitahiri@stgilles.brussels
Ouvert : de 7h00 à 18h00
Capacité : 18 enfants

- Crèche Gabrielle Petit (ONE) 02/ 563.11.93/94
12, rue Emile Feron – 1060 Saint-Gilles

Contact :
Aïcha M'RABET – amrabet@stgilles.brussels
Mohamed BAKKALI-TAHIRI – mbakkalitahiri@stgilles.brussels
Ouvert : de 7h00 à 18h00
Capacité : 18 enfants

- Crèche Willy Peers (ONE) 02/563.11.72/73
193-195, chaussée de Forest – 1060 Saint-Gilles

Contact :
Valérie GHEKIERE - vghekiere@stgilles.brussels
Mohamed BAKKALI-TAHIRI – mbakkalitahiri@stgilles.brussels
Ouvert : de 7h00 à 18h00
Capacité : 24 enfants

- Crèche Adèle Hauwel (ONE) 02/563.11.74/75
6, rue Vlogaert – 1060 Saint-Gilles

Contact :
Valérie JABON – vjabon@stgilles.brussels
Sylvaine GOBERT – sgobert@stgilles.brussels
Ouvert : de 7h00 à 18h00
Capacité : 48 enfants

2. ASBL partenaire de la commune

- Ketje (Kind & Gezin)

à participation parentale

31-33, avenue Adolphe Demeur – 1060 Saint-Gilles

02/538 73 38

120, rue de l'Hôtel des Monnaies – 1060 Saint-Gilles

02/534.97.90

Contact :

Sandrine PELGRIMS - spelgrims@stgilles.brussels

Ouvert : de 7h40 à 17h30

Capacité : 37 enfants

Notre objectif est d'intégrer les parents au travail de permanence et d'animation. Ils réalisent une permanence par mois et peuvent choisir la période et la nature de la contribution qu'ils souhaitent apporter (animation,...). Ce sont les parents qui fournissent les repas des enfants.

- Crèche Lily (ONE)

02/852 74 85

15, rue de Danemark – 1060 Saint-Gilles

Contact : crechelily@gmail.com

Najlae BOULANOUAR

Amina LAAOUINA

Ouvert : de 7h00 à 18h00

Capacité : 24 enfants

Pédagogie d'inspiration Françoise Dolto et Loczy (Emmi Pickler), adaptée à l'interculturel. Offrir à l'enfant dans le cadre d'une collectivité une expérience autre, valoriser l'activité autonome, le traiter comme un sujet et non comme un objet en sachant que « l'enfant est un être de langage et de communication ».

- L'Amandoline – Halte-accueil (ONE)

02/538.13.67

15, rue de Danemark – 1060 Saint-Gilles

Contact :

Amina LAAOUINA

amandolinestgilles@gmail.

com

Ouvert : 7h45 à 17h45

Capacité : 10 enfants

La halte-accueil l'Amandoline vise à donner la possibilité aux parents qui sont en insertion socioprofessionnelle de faire garder leur enfant pour des périodes temporaires, grâce à un partenariat entre la commune, la Maison de l'Emploi et le CPAS de Saint-Gilles.

3. Autres structures privées:

- Crèche 1, 2, 3 Mes Petits Pas (Kind & Gezin) 02/537 17 92
117, rue Berckmans – 1060 Saint-Gilles

Contact : Mme Fathia EL OUAZGHARI 0484/677 677
Ouvert : de 07h45 à 18h15
Email : ournourdine@hotmail.com
Capacité : 16 enfants

- Crèche Copains – Copines asbl (ONE) 02/539 31 03
63, rue de Bosnie – 1060 Saint-Gilles

Contact : Maud BELLEFONTAINE Email :
copainscopinesasbl@outlook.com
Ouvert : de 7h30 à 18h30
Capacité : 22 enfants

Si tu as de 0 à 3 ans que papa et maman n'ont pas le temps, si tu veux jouer et apprendre convenablement, viens nous rejoindre, il est grand temps !

- Crèche LesLutins (ONE) 02/538 48 59
244, rue de Mérode – 1060 Saint-Gilles

• Contact : Véronique LEQUEU Email :
veronique_47@msn.com Ouvert : de 7h00 à 18h00
Capacité : 12 enfants

- Crèche Les Poussins (Kind & Gezin)

16, avenue Ducpétiaux – 1060 Saint-Gilles 02/537 02 09
0487/70 90 90

Contact : Redouan SETTOUH
Ouvert : de 07h45 à 18h45
Creche.poussins@hotmail.be
Capacité : 42 enfants

- Crèche Nitzanim Rachel Kemp (ONE) 02/543 02 77
Espace Ytzakh Rabin
52, rue de l'Hôtel des Monnaies – 1060 Saint-Gilles

Contact : Mathilde SANCHEZ BELTRAN
Email : mathilde@cclj.be
Ouvert : de 08h00 à 18h00
Capacité : 47 enfants

Application de la pédagogie CEMEA basée sur l'échange et la communication avec les bébés et sur le développement de l'enfant. Accueil des enfants de 3 mois à 3 ans dans trois sections.

- Crèche Louise (Kind & Gezin) 0488/24 86 69
167, chaussée de Charleroi – 1060 Saint-Gilles 02/544 08 00

Contact : Mme AYARI
Ouvert : de 07h30 à 18h30
Email : info@crechelouise.be - www.crechelouise.be
Capacité : 42 enfants

- Crèche Toufou (ONE) 02/538 72 16
249, chaussée de Charleroi – 1060 Saint-Gilles
Capacité : 21 enfants

Et

- Crèche Mini Toufou (ONE) 02/538 01 16
76, rue d'Espagne – 1060 Saint-Gilles
Capacité : 11 enfants

Contact : Nathalie BEX
Email : asbltofou@gmail.com

Accueil en intégration les enfants sourds et malentendants

- Crèche ZigomarTintamar (ONE) 02/539 10 44
63, rue de la Victoire – 1060 Saint-Gilles

Contact : Annick BOSMANS
Email : zigomartintamar@gmail.com
Ouvert : de 08h00 à 21h00 Capacité
: 21 enfants

Projet basé sur le respect du rythme psychomoteur et sur l'autonomie de chaque enfant.

- Les Jardins de Maud – Halte Accueil (ONE) 0486/75 83 68
46, rue de l'Hôtel des Monnaies – 1060 Saint-Gilles

Contact : Valérie GARROY
Email : val.garroy@gmail.com
Ouvert : de 6h45 à 18h45 (20h à la demande)
Capacité : 26 enfants

Pédagogie mise en place inspirée par Françoise Dolto et Maud Manoni. Milieu d'accueil pour enfants dont les parents sont à la recherche d'emploi ou ayant un horaire décalé.

4. Nederlandse privé onthaalruimten

- G.O. Kinderdagverblijf Zonnebloem (Kind & Gezin) 02/538 05 15
50, Munthofstraat – 1060 Sint-Gillis

Contact : Wendy VAN DE KERKHOVE
Email : zonnebloem@kdv.sgr8.be
Open : 7 uur's morgens tot 18 u' s avonds
Capaciteit : 22 kinderen

Waar onze kinderen zich thuis voelen.

- Kinderdagverblijf Kiekeboe (Kind& Gezin) 02/538 36 46
15, Denemarkenstraat – 1060 Sint-Gillis

Contact : Chris DE MOYTER
Email : kdv.kiekeboe@skynet.be
Open : 7 uur's morgens tot 18 u's avonds
Capaciteit : 26 kinderen

Kinderopvang voor kinderen van 0-3 jaar (nederlandstalig)

- Kinderdagverblijf Kaarjesboom (Kind & Gezin) 02/537 03 62
49-51, Englandstraat – 1060 Sint-Gillis

Contact : Elke VAN DEN SANDE Email :
lutgartchristine@kdv.sgr8.be Open : 7
uur's morgens tot 18 u's avonds
Capaciteit : 20 kinderen

Waar onze kinderen zich thuis voelen

CONSULTATIONS ONE

1. Consultation prénatale

14 a, rue des Etudiants - 1060 Saint-Gilles

02/539 05 20

Ouvert sur rendez-vous : les mercredis de 09h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00 Consultations médicales, visites à domicile, permanences.

Permanence accueil : les mardis de 14h00 à 16h00

Permanence téléphonique : les lundis de 8h30 à 10h00 et les mardis et jeudis de 12h00 à 14h00

2. Consultations pour enfants

• 67, Rue Dethy- 1060 Saint-Gilles

02/538 49

94 Petits de 0 à 3 ans : les lundis de 13h30 à 15h30 et les mercredis de 09h30 à 11h30 Grands de 14 à 16 ans : 2 fois par mois les mercredis de 14h00 à 16h00

De 0 à 6 ans : les mardis de 09h30 à 11h30 et de 15h30 à 17h30

Les jeudis de 14h00 à 16h00

les vendredis de 13h30 à 15h30

Permanence téléphonique : les lundis de 10h00 à 12h00 (sauf les 1^{er} lundi du mois)

les mercredis de 10h00 à 12h00

les vendredis de 10h00 à 12h00

Permanence accueil : les lundis de 10h00 à 12h00 (sauf les premier lundi du mois), les mardis de 13h30 à 15h30 et les vendredis de 10h00 à 12h00

• 22, rue Vlogaert - 1060 Saint-Gilles

02/537 88 77

Enfants de 0 à 6 ans : les mardis de 14h00 à 16h30

sur rendez-vous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois de 13h15 à 15h00

les vendredi de 09h30 à 11h30

Permanence téléphonique : les mardis de 12h30 à 13h30 et les vendredis de 8h30 à 9h30 Permanence accueil : les jeudis de 9h00 à 13h00

• 137, rue Antoine Bréart - 1060 Saint-Gilles

02/538 38 53

De 0 à 6 ans : sur rendez-vous les mardis et jeudis de

Permanence téléphonique : les mardis et les jeudis de 11h30

à 12h30 Permanence accueil : les lundis de 13h30 à 15h30

• 14 a, rue des Etudiants

02/539 05 20

De 0 à 6 ans : les mardis de 13h30 à 16h30

Sur rendez-vous les 1^{ers}, 3^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 13h30 à

16h30 Permanence téléphonique : les lundis et mardis de 12h30 à

13h45 Permanence accueil : sur rendez-vous les vendredis de

13h30 à 16h30.

CONSULTATIE KIND EN GEZIN

Kind en Gezin is een agentschap van de Vlaamse overheid.

Het heeft als opdracht om actief bij te dragen tot het welzijn van jonge kinderen en hun gezinnen door dienstverlening op de beleidsvelden preventieve gezinsondersteuning, kinderopvang en adoptie.

Hier kan men terecht voor meer specifieke vragen of extra ondersteuning.

Consultatiebureau van Kind en Gezin
2, Emile Feronstraat - 1060 Sint-Gillis

- Afspraken via de Kind en Gezin lijn

De Kind en Gezin-Lijn is bereikbaar elke werkdag van 8 tot 20 uur op het nummer : 078/150 100

- Kennismakingsbezoek in de kraamkliniek of thuis

- Een afspraak in het consultatiebureau voor medische preventieve onderzoeken, vaccins en gehoortest

- Informatie en advies over alle thema's van Kind en Gezin

- Brochures, zwangerschapsboekje, elektronische nieuwsbrieven, kindboekje, aanvragen,...

- Vragen over de prijs en de kwaliteit van kinderopvang,

- Opvoedingsadvies voor kinderen van 0 tot 18 jaar (op afspraak)

GEZINSBOND

Kinderoppasdienst : Ria Kaatee

E-mail : meeze@brutele.be

02/649 83 90

ONTMOETINGSPLAATS EN ACTIVITEITEN VOOR KLEINE KINDEREN

• Baboes Nieuwland

173, Emile Feronstraat – 1060 Sint-Gillis - www.baboes.be

Email : baboes@opvoeden-in-brussel.be

Baboes is een ontmoetingsplaats voor jonge kinderen (0-4 jaar) en hun ouders. Het is een plek naar je je kindje kan laten spleen met andere kindjes en nieuwe dingen kan laten ontdekken in je bijzijn.

Het is ook een plek waar je even to trust kan komen en een babbeltje kan slaan met andere ouders of opvoedingsverantwoordelijken.

SERVICE DE GARDE D'ENFANTS MALADES

Aide et soins à domicile BXL – secteur Saint-Gilles

- Le service des « Libellules »

02/647 03 66

53, rue Malibran - 1050 Bruxelles

Site : www.aideetsoinsadomicile.be

Email : info.bxl@fasd.be

Garde d'enfants malades âgés de 3 mois à 12 ans ;

Tous les jours de la semaine de 08h00 à 16h00 avec possibilité de déroger exceptionnellement à l'horaire convenu sans dépasser toutefois 9 heures de garde ;

Tarif forfaitaire, avantage pour les membres de la Mutualité Chrétienne.

Plus d'informations sur le site internet ou par téléphone.

- Centrale de Soins et de Services à Domicile (C.S.D)

43, rue Saint-Bernard - 1060 Saint-Gilles

02/537 98 66

Email : info@csdbxl.be (24h/24h – 7j/7)

Site : www.csdbxl.be

Pour tous les enfants (0 à 12 ans) dont les parents sont au travail. Tarif adapté en fonction des revenus et de la situation familiale.

ESPACE DE RENCONTRE ET LIEUX D'ACTIVITÉS POUR LES TOUT-PETITS

- Entre Parent'aise

5, rue de la Victoire - 1060 Saint-Gilles

02/721 55 84

Email : entrepentaise.stgilles@gmail.com

Contact : Anne-Dominique BLEROT

De 9h à 17h du lundi au vendredi

De 9h à 13h le samedi

Lieu de soutien à la parentalité avec atelier de rencontre enfant-parents.
Conférences, bibliothèque et ludothèque pour les enfants de 0 à 6 ans
accompagnés par un parent.

- Le Gazouillis

02/344 32 93

22, place Morichar, 1060 Saint-Gilles

02/542 58 58

Ouvert : du lundi au jeudi de 15h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00

Email : legazouillisasbl@skynet.be

www.lesmaisonsvertes.be

Contact : B. WATILLON

Accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'une personne affectivement
proche et qui reste avec l'enfant dans un lieu de détente et de rencontre où la vie
sociale est favorisée.

- Ateliers Parents-Bambins

02/640.15.71

Organisés par La Maison des Cultures de Saint-Gilles et l'Ecole de Cirque
de Bruxelles

120, rue de Belgrade - 1060 Saint-Gilles

Info : www.ecbru.be ou www.stgillesculture.irisnet.be

Cirque pour parents et enfants, de 18 mois à 36 mois.

- Itinéraires AMO ASBL

02/538 48 57

56, place Morichar - 1060 Saint-Gilles

Email : itinerairesamo@gmail.com

<http://www.itineraires-amo.be/>

Séances de psychomotricité parents/enfant :

pour les enfants de 2,5 ans à 4 ans les samedis de 10h00 à 11h00

pour les enfants de 4 ans à 6 ans les samedis de 11h30 à 12h30

- CEMôme

02/537 52 34

15, rue de Danemark – 1060 Saint-Gilles

Email : accueil@cemome.be

Les Minimômes : des vacances différentes pour des enfants de 2,5 ans à 3 ans !

Des activités adaptées et variées, visant l'apprentissage de l'hygiène et du langage... bref, un tremplin avant l'école !

- Baboes Nieuwland

173, rue Emile Feron – 1060 Saint-Gilles

Email : baboes@opvoeden-in-brussel.be

www.baboes.be

Baboes est un lieu de rencontre pour les jeunes enfants (0-4 ans) et leurs parents. C'est un endroit où votre enfant peut jouer avec d'autres enfants et où il/elle peut découvrir de nouvelles choses à vos côtés.

C'est également un endroit où vous pouvez profiter d'un moment de repos et papoter avec d'autres parents ou adultes proches.

LIENS UTILES

- Le site de la commune de Saint-Gilles_

www.stgilles.brussels

Site officiel de la commune : histoire ; vie politique et présentation des services communaux ; agenda des activités ; plan et liste de publications.

- Animalin.be_

www.animalin.be

Site Internet qui présente les associations, les structures qui offrent un accueil et des activités extraordinaires à Saint-Gilles pour les enfants à partir de deux ans et demi.

- ONE_

www.one.be

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence en Communauté française de Belgique pour toutes les questions relatives à l'enfance.

Administration subrégionale ONE de Bruxelles

02/511 47 51

Boulevard Louis Schmidt, 87 1040

Etterbeek asr.bruxelles@one.be